



Juin 2009

SOMMAIRE

[Bruxelles Environnement publie son Rapport d'activités 2008](#)

[Bruit : La Région adopte son nouveau plan bruit 2008-2013](#)

[Energie : concours cogénération](#)

[Horeca : nouveau secteur sur notre site web](#)

[Bruxelles Environnement News n° 5](#)

[Plans de déplacements : bientôt aussi obligatoires pour les entreprises de plus de 100 travailleurs](#)

[Le 18 juin : séminaire Energie «Les bâtiments producteurs d'énergie renouvelable à Bruxelles»](#)

[Le 19 juin : séminaire Énergie: Économies d'énergie \(point de vue structurel\), «diagnostic énergétique» et primes](#)

[Formation Conseiller Énergie](#)

[Formations cantines durables : reportage vidéo](#)

Bruxelles Environnement publie son Rapport d'activités 2008

Public-cible : tout public

Quelles sont les actions menées tout au long de l'année 2008 par Bruxelles Environnement ? Pour le savoir, consultez le rapport d'activités.

[Plus d'infos](#)

Bruit : La Région adopte son nouveau plan bruit 2008-2013

Public-cible : tout public

Ce plan prévoit diverses actions pour réduire les nuisances sonores auxquelles les Bruxellois sont exposés. L'objectif ? Augmenter la qualité de vie des habitants de la Région, tout en tenant compte de sa spécificité urbaine et des activités qui y sont liées. Les secteurs professionnels pourront agir tout particulièrement pour limiter le bruit issu du trafic routier et soutenir une mobilité dont la pression environnementale est la plus faible possible ; pour promouvoir les nouvelles technologies permettant de réduire les nuisances sonores et pour réduire de manière ciblée l'impact de chacune de leurs installations.

[Plus d'infos](#)

Energie : concours cogénération

Public-cible : gestionnaires de bâtiments

La cogénération, ou production combinée d'électricité ou de chaleur permet de consommer 10 à 30 % d'énergie en moins. Rempportez une étude de faisabilité gratuite pour l'installation d'une unité de cogénération dans votre bâtiment. L'étude de faisabilité sera réalisée par les services du facilitateur cogénération de la Région Bruxelles-Capitale et sera disponible au plus tard fin mars 2010. Rentez votre dossier avant le 30 juin.



Bruxelles Environnement - IBGE, l'Administration de l'Environnement et de l'Energie de la Région de Bruxelles-Capitale, est partenaire des entreprises pour leur permettre de développer l'activité économique de la Région tout en respectant leurs obligations légales en matière environnementale.

[Donnez-vous une image forte avec le label 'Entreprise éco-dynamique'](#)

[Formations et séminaires](#)

[Le guide du permis d'environnement](#)

[Les subsides et la fiscalité](#)

Bruxelles-Environnement - IBGE
 Gulledele 100
 1200 Bruxelles

Service information:
 Tél 02 775 75 75
 Fax 02/775.76.21
info@bruxellesenvironnement.be
 (lu-ve 9h-12h30 et 13h30-17h)

[Plus d'infos](#)

Contact, [facilitateur cogénération](#)

Horeca : nouveau secteur sur notre site web

Public-cible : gestionnaires d'établissements secteur Horeca

Le secteur Horeca est un secteur économique très important pour la Région. Il représente en outre un beau potentiel pour le développement d'initiatives positives pour l'environnement. Votre établissement souhaiterait également suivre le mouvement et prendre des initiatives en matière d'énergie, d'entreprises éco-labellisées, de cantines durables, d'installations hvac (chaudière-froid-ventilation) et bruit, de gestion des déchets ? Découvrez les outils que vous offre Bruxelles Environnement.

[Plus d'infos](#)

Bruxelles Environnement News n° 5

Public-cible : tout professionnel

Le dossier du dernier numéro de notre magazine pour professionnels est consacré à l'accompagnement à la carte que Bruxelles Environnement offre au secteur Horeca. Il couvre un grand nombre de préoccupations de cet important secteur économique : les déchets, l'énergie, le bruit des installations, l'eau, la cuisine durable. Vous y découvrirez également le témoignage d'une responsable d'un hôtel labellisé. Aussi dans ce numéro : le bilan de la législation sur la Performance Energétique du Bâtiment (PEB). Bilan très encourageant, car le bâti bruxellois s'améliore nettement.

[Télécharger le cinquième numéro \(.pdf\)](#)

Plans de déplacements : bientôt aussi obligatoires pour les entreprises de plus de 100 travailleurs

Public-cible : entreprises, activités, établissements scolaires

Le Gouvernement bruxellois vient d'adopter une nouvelle ordonnance « plans de déplacements » (M.B. 27/05/09). Celle-ci prévoit des obligations en matière de plans de déplacements pour les entreprises, pour les activités drainant un grand nombre de personnes et pour des établissements scolaires. En particulier, les plans de déplacements d'entreprises deviendront obligatoires pour les organismes occupant plus de 100 personnes sur un même site au lieu des 200 personnes à l'heure actuelle. Toutefois, ces obligations n'entreront en vigueur qu'après l'adoption des arrêtés d'exécution.

[Pour consulter le Moniteur belge](#)

[Plus d'infos sur les plans de déplacement](#)

Le 18 juin : séminaire Energie «Les bâtiments producteurs d'énergie renouvelable à Bruxelles»

Public-cible : gestionnaires de bâtiments, facility managers, promoteurs immobiliers

Venez découvrir les premiers «bâtiments verts» intégrant des unités de production d'énergie renouvelable comme l'énergie solaire thermique et photovoltaïque et les pompes à chaleur.

[Plus d'infos](#)

Le 19 juin : séminaire Énergie: Économies d'énergie (point de vue structurel), «diagnostic énergétique» et primes

Public-cible : travailleurs sociaux

Consacré aux comportements économes en énergie, ce séminaire fait partie d'un cycle de formations-débats relatives à l'ordonnance portant sur la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité d'une part et sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans le logement d'autre part.

[Pour consulter le programme et s'inscrire](#)

Formation Conseiller Énergie

Public-cible : professionnels actifs dans le secteur résidentiel

Pour la quatrième année consécutive, la Région de Bruxelles-Capitale organise une formation de Conseiller Énergie. Ce cycle de formation a pour but de donner aux professionnels concernés des outils théoriques et pratiques qui leur permettront de jouer le rôle de «conseiller technique» de l'énergie dans leur activité professionnelle. A ne pas confondre avec la formation Responsable Energie, plutôt destiné aux gestionnaires de grosses installations.

[Plus d'infos](#)

Formations cantines durables : reportage vidéo

Public-cible : Gestionnaire de d'entreprise, d'administration, d'école, d'hôpital, crèche, de maison de soins et/ou de repos, de centre de vacances, etc.

Découvrez notre reportage sur les formations cantines durables. Intéressés par ce cycle ? Attention, nombre de places limité, inscriptions avant fin août.

[Plus d'infos](#)
